



COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal

Réunion du	Mercredi 17 janvier 2024
A :	19 heures
Présidence	M. Faouzi JAWADI
Secrétaire de séance	M. Christian, GABET
Présents	Mrs, Raphaël BARDIOT(CDA); Jacques BREJAUD (Secrétaire Général et Représentant du CD); Lucas BAUDON (CTDA); Allan DEVILLE (CDA); Romain BOULANGER (CDA); Christian GABET (CDA); Didier GATEFIN (représentant UNAF); Faouzi JAWADI; Mohamed LABRINSSI (CDA); Michel LAVENU (CDA); Franck MARCHAIS (CDA).
Excusés	Mme Emilie BEAUJEAN DELAGE Mrs Raphaël BLIN (Président de l'UNAF); Marc TOUCHET (Président du District); Michel BONNICHON (Président de la CRA); Grégoire CHENEAU (CTRA); Matthieu GUILLAIN (CTD); Julien LAVERDAN (CDA); Guillaume PIETTE (CDA); Aniss ZOUALA (CTD).
Absent	
Techniciens Invités	Mrs Lucas BAUDON ; Mathieu GUILLAIN ; Aniss ZOUALA.

Le Président de la Commission des Arbitres Faouzi JAWADI ouvre la séance à 19h00

MOTS DU PRESIDENT.

Le Président souhaite tous ses meilleurs vœux de bonheurs et de santé aux membres de la Commission des Arbitres et à l'ensemble des arbitres. Il remercie les membres pour leur investissement, à la réussite des axes techniques mis en œuvre et des objectifs réalisés. Il regrette le manque de facteurs humains, mais se félicite du travail effectué dans cette période malgré les problèmes rencontrés.

APPROBATIONS DES PROCES VERBAUX

Les procès-verbaux de bureau du 19/12/2023 et de la CDA du 22/11/2023 sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DE LA CDA ET MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

Le Président réaffirme que les désignations coupes sont faites par le responsable désignations. A partir des 8^{èmes} de finales celles-ci se feront avec le soutien du collectif désignations coupes de la CDA.

Le Président fait un point sur les avertissements et les exclusions en Ligue au 12 décembre 2023 soit : 3200 avertissements et 277 exclusions. 12 dossiers en instruction. Plusieurs sanctions d'arbitres dont un remis à disposition de son club. La Ligue compte au 12 décembre 2023 672 arbitres manque entre 150 et 180 arbitres. Le président nous informe qu'il n'y a plus de représentants CDPA pour notre district (prévu dans le statut de l'arbitrage).

Le Secrétaire Général nous informe que le représentant CDA à la Commission Football Diversifié sera proposé au Comité Directeur du 06 février 2024.

Il nous fait un point sur l'avenir du CTR et les différentes propositions en cours de réflexions.

COMMUNICATIONS SECRETAIRE CDA

Un arbitre sera convoqué pour son absence sur une rencontre sans motif.

L'arbitre de la Châtre qui souhaitait reprendre l'arbitrage ne reprendra pas pour raison familiale.

Les demandes d'arbitres envoyées au secrétariat de la CDA sont transmises et gérées par le responsable des désignations. Le Secrétaire Général du District nous informe que des critères de désignations sont pris et validés par le Comité de Direction en fonction de la disponibilité du corps arbitral.

PREPARATION DU STAGE DE MI-SAISON 27 JANVIER 2024

Il y a eu un changement, lors du dernier Bureau. Le stage. Stage qui a été ramené de 2 journées à une pour des questions financières. La CDA a appliqué la volonté du District.

Le Secrétaire Général souhaite que sur la question des stages et des formations faites par la CDA, ce sujet soit traité en fin de saison sur deux axes :

1. sur un budget s'intégrant dans le budget prévisionnel,
2. sur la construction des axes techniques.

Le Trésorier souhaite une réunion entre le Bureau de la CDA et le District. La CDA s'engage à travailler avec le Bureau du District sur la construction des axes techniques et des stages à budgéter en mai ou juin.

L'idée du Vice-Président de la CDA de faire le stage de mi-saison sur deux journées était une excellente idée.

1. Pour la pédagogie ;
2. Pour la qualité de celles-ci.

La CDA doit mieux préparer ces questions de formations et de stages pour l'avenir de l'arbitrage, de son renforcement et de la pérennisation des arbitres.

Le stage se fera de 8h30 à 16h sur la même conception que la saison passée. Une partie en salle et l'autre sur le terrain. Seuls les contenus évolueront.

Le CTDA enverra l'organisation de cette journée au secrétariat de la CDA. Le responsable du stage (CTDA) va affiner le contenu de la journée et de son organisation.

Les arbitres seront placés en groupes et par catégories.

Les documents d'émargements sont prêts pour vérifier le respect des inscriptions.

Les arbitres sont avertis par la convocation de possibles sanctions en cas d'absences non-motivées.

A ce jour 82 sont inscrits : 56 devraient être présents ; 24 se sont déjà excusés(es) .

ETAT DES LIEUX D1 ; D2 ; D3

Le Responsable désignation a travaillé sur l'ensemble des observations des catégories.

2 arbitres D1 ne sont pas vus pour problèmes de santé. La poule A est en difficulté, il manque un observateur. La question se pose de la 2^{ème} observation. Nous devons appliquer les décisions, réussir les objectifs pris par la CDA en début de saison. La CDA valide la 2^{ème} observation sur la poule A et B. l'objectif trouver le second observateur ou mutualiser avec ceux présents.

Pour l'observation des arbitres D2 tout se passe bien.

Pour l'observation des arbitres D3 c'est très compliqué peu d'arbitres sont prétendants à l'accession en catégorie supérieure et il n'y a plus de descentes. Par contre les arbitres ont l'obligation de faire les tests et leur dossier médical pour continuer dans l'arbitrage. La CDA prendra les décisions nécessaires prévues dans le Statut de l'Arbitrage.

A la question du Secrétaire Général sur la moyenne d'âge des arbitres, la CDA lui répond qu'il est fait application du Statut de l'Arbitrage.

La CDA note que nos arbitres séniors sont pris immédiatement par la ligue. Donc le renouvellement est très compliqué en D1 voire D2. Nous sommes tributaires des propositions des clubs (plus de jeunes proposés que de séniors). Un autre problème, le nombre d'arbitres qui arrête en Ligue et qui pèse sur l'organisation de l'arbitrage dans notre district.

REFLEXIONS SUR PROPOSITIONS A L'ACCESSION LIGUE

6 arbitres D1 sont dans le cadre de l'accession ligue. Ce sont eux qui ont le choix, une fois la proposition faite par la CDA, de passer les tests Ligue et les formations de préparations à l'accession aux tests.

2 arbitres séniors stagiaires sont suivis. Ce sont les rapports et les propositions de la section suivi des stagiaires qui seront validés par la CDA.

Pour les jeunes, la CDA travaille avec les sections concernées sur les propositions JAD et des stagiaires.

3 JAD sont suivis (à observer pour propositions ligue) et un doit encore progresser. Il devra être observé prochainement.

1 arbitre à l'école d'arbitrage de Blois a arrêté sa présence dans ce Lycée et est revenu dans l'Indre. La CDA regrette cette décision prise par ses parents.

BILAN DES STATISTIQUES DES FIA DEPUIS LEURS CREATIONS

A la demande du Président de la CDA, le Secrétaire de la CDA a travaillé sur ce point avec l'aide du Responsable des Désignations.

Le Secrétaire de la CDA fait le bilan :

- 12 Formations initiales organisées entre 2015 et 2020.
- Nombre de candidats inscrits depuis octobre 2015 : 131
- Nombre de candidats inscrits non reçu : 14
- Nombre de candidats reçus depuis octobre 2015 : 117
- Nombre de candidats pérennisés à ce jour et encore en activité : 29
- Nombre de candidats pérennisés entre 2 et 6 saisons : 39
- Nombre de candidats non pérennisés entre ½ saison et 2 saisons : 43
- Nombre de candidats non pérennisés reçus sans arbitrer : 6
- Nombre de jeunes stagiaires qui ont arrêté moins de deux saisons : 26 /43
- Soit 58,1 % des stagiaires pérennisés.
-

Le Président pose la question pourquoi tant d'arrêt de jeunes.

Les membres de la CDA notent plusieurs problèmes sur les arrêts des jeunes (école, travail, motivations etc.). La CDA devra y réfléchir.

Le Secrétaire de la CDA contactera les responsables F.I.A. Celui qui était responsable de cette formation de janvier 2021 à juin 2022 et le CTDA pour la saison 2023 / 2024 (seule information, les reçus depuis le début de saison).

Le suivi des formations est un axe majeur de la pérennisation (bilans et analyses). Idem avec les formations continues.

Les actions menées par le CTDA sont importantes pour le recrutement des futurs arbitres.

La rencontre avec les clubs D3 et D4 est importante pour apporter une aide aux arbitres bénévoles :

1. sur leurs droits et leurs devoirs.
2. quand ils arbitrent les rencontres, les problèmes qu'ils rencontrent.

Ce sujet est un futur axe technique de la CDA dans le cadre du recrutement des futurs arbitres.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Le Président et le Secrétaire de la CDA félicitent la sous-section discipline pour le travail fait et la pédagogie de leurs décisions.

NOMINATIONS D'ARBITRES STAGIAIRES

La CDA, valide les propositions suivantes :

Ahmet DERICI est promu arbitre Départemental 2.

Wayan BAUDAT est promu Jeune Arbitre District.

Plusieurs réflexions sont en cours pour l'accession sur la catégorie supérieure en District et Ligue.

ARBITRAGES DES JEUNES PAR LES JEUNES EN U13 ET U15 D1

Les objectifs sont :

- Permettre aux rencontres de se dérouler dans le meilleur climat possible,
- Former les jeunes joueurs aux fondamentaux de l'arbitrage,
- Aider les arbitres centraux en compétition,
- Développer l'accompagnement éducatif en impliquant les jeunes au sein des clubs,
- Valoriser la place des arbitres, des référents arbitres et le PEF des clubs,
- Respecter le Cadre Fédéral et le Programme Educatif Fédéral,
- Détecter les futurs arbitres.
-

Un document est en cours de création. Celui-ci est travaillé conjointement avec la CDA, les Conseillers Techniques du District de l'arbitrage et suivi par le Secrétaire de la CDA. La réflexion proposée par un Responsable Technique pourrait être intégré à ce document.

Ce document sera validé par la CDA et proposé au Comité Directeur.

POINT SUR LA F.I.A DE FEVRIER 2024

Celle-ci se tiendra les samedis 10 ;17 & 24 février 2024 sur les infrastructures du club de Saint Maur.

Pour l'heure 9 inscrits. En attente de 2 inscriptions.

Pour les futurs candidats n'ayant pas pris encore la décision de s'inscrire à la F.I.A, un quizz est mis à disposition par la Fédération. En fin de ce quizz ceux-ci pourront répondre et s'inscrire aux futures F.I.A.

INTERVENTIONS CTDA

Le CTDA nous informe d'un Projet de film avec Noa Fonteneau à venir.

VIE DES SECTIONS

Section jeunes : prochaine formation continue le 17 février 2024.

Section futsal : le responsable a été invité à la Commission Football Diversifié. 3 arbitres seront observés suite aux problèmes rencontrés avec certains clubs. Une formation est prévue pour les futurs observateurs futsal.

Section désignations : Effectif 98 arbitres ; 82 Districts et 16 Ligues le responsable va suivre le nombre de matchs arbitrés dans les clubs dans l'objectif du respect des notations pour le fairplay.

Le responsable recherche une personne pour l'aider sur les désignations la saison prochaine.

Section suivie des stagiaires : un turn-over de conseillers est mis en place pour mieux suivre les stagiaires. Le responsable remercie les conseillers pour leur investissement et leur réactivité pour mettre à dispositions les grilles conseils et les rapports d'observations stagiaires. Il rencontre un problème sur le remplissage des grilles remplies manuellement.

De nouvelles propositions sont en cours.

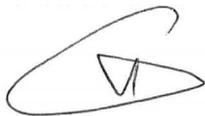
Le Responsable des Arbitres UNAF : Celui-ci nous informe de la soirée conviviale du 09 mars 2024 et d'une proposition sur l'égalité de rémunération des arbitres féminines avec celle des arbitres masculins discuté en Comité Directeur

Prochain Bureau le 13 Février 2024

Prochaine CDA le 05 Mars 2024.

Le Président de la CDA

Faouzi JAWADI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'F' with a small triangle inside it, all enclosed within a horizontal oval shape.

Le Secrétaire de la CDA

Christian Gabet

A handwritten signature in blue ink, featuring a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards and then downwards, with several smaller, more intricate strokes above and below it.